

Niger: le parti au pouvoir déchiré après trois mois de crise

NIAMEY (AFP) - La rupture semble consommée entre les partisans du président nigérien Mamadou Tandja et ceux de son ex-Premier ministre Hama Amadou, incarcéré depuis plus de trois mois, qui se livrent une bataille sans merci pour le contrôle du parti au pouvoir.



Le président nigérien Mamadou Tandja à Abuja, le 6 octobre 2008
(© AFP/Archives - Pius Utomi Ekpei)

Ecroué le 26 juin pour détournement présumé de fonds publics, Hama Amadou, longtemps présenté comme le probable successeur de M. Tandja, est paradoxalement toujours président - et jusqu'en 2010 - du Mouvement national pour la société de développement (MNSD).

Fin août, la commission d'instruction chargée du dossier a rejeté deux demandes de liberté provisoire, mais dimanche les organisations nigériennes de défense des droits de l'homme ont réclamé la tenue rapide d'un procès.

Nommé chef du gouvernement en janvier 2000 et renversé en mai 2007 par une motion de censure surprise, Hama Amadou avait dénoncé une "machination" du président Tandja pour l'écartier de la présidentielle de fin 2009, à laquelle l'actuel chef de l'Etat ne peut constitutionnellement se présenter.

Avant son incarcération, Hama Amadou, qui a bénéficié du "soutien indéfectible" du MNSD, a désigné conformément aux textes le secrétaire général du parti Sala Habi Salissou pour assurer son intérim.

Selon son règlement intérieur, le parti ne peut se doter d'un nouveau président qu'en cas de démission du titulaire, de son décès ou s'il est déchu

de ses droits civiques en justice.

De nombreux signes montrent que le clan du chef de l'Etat, emmené par l'actuel chef du gouvernement Seïni Oumarou, est bien déterminé à déboulonner l'"ex-dauphin".

Première tentative: fin juillet, Seïni Oumarou convoque une réunion des instances du MNSD de Tillabéri (ouest), un des bastions de M. Amadou.

A la surprise générale, cette réunion, qui était censée neutraliser l'influence de l'ex-Premier ministre, est boycottée par une majorité des députés de la région acquis à sa cause.

En août et septembre, des incidents violents se multiplient lors de plusieurs réunions convoquées pour discuter de la succession de M. Amadou, principalement à Niamey où l'ex-Premier ministre compte toujours de nombreux fidèles.

Autre signe de tension: Hamidou Sékou "un sage" du MNSD, pressenti par les pro-Tandja pour occuper provisoirement la présidence du parti, affirme avoir reçu la semaine dernière "de sérieuses menaces".

De 1999 à 2001, M. Sékou avait déjà assuré l'intérim à la tête du MNSD après l'élection du président Tandja.

D'influents militants proches de M. Tandja affirment également avoir été victimes d'"agressions physiques", dont les auteurs ou commanditaires présumés ont été interpellés par la police puis relâchés.

De leur côté, les fidèles de M. Amadou crient à la "chasse aux sorcières" en accusant Seïni Oumarou de les avoir limogés de son cabinet et d'autres postes administratifs.

Sala Habi Salissou a lui-même estimé sur la télévision indépendante Dounia que le MNSD ne pourra "retrouver sa cohésion" que si "tous" ses militants "se retrouvent pour se pardonner".

Face au risque sérieux d'implosion du parti qui l'a porté deux fois au pouvoir, un diplomate étranger s'étonne de son côté du silence de M. Tandja.

L'"affaire Amadou" a débordé sur la société civile avec la demande des organisations de défense des droits de l'homme d'un procès.

"Nous avons de fortes présomptions que le gouvernement fait des pressions sur la justice (...) Toutes les auditions sont terminées et le dossier a été examiné au fond, on peut aller au procès", a affirmé à l'AFP Badié Hima, principal responsable du Collectif d'organisations de défense des droits de l'homme (CODDH).